

ARRÊT DE TRAVAIL



Un arrêt de travail est délivré lorsqu'une personne n'a pas la possibilité de se rendre à son travail. Il peut y avoir plusieurs causes.

Nous parlons ici de l'arrêt de travail pour maladie prescrit par un médecin.



Avec moins d'un an d'ancienneté, comment ça se passe ?

Rémunération :



- ✓ **3 premiers jours** : aucun revenu (période de carence CPAM).
- ✓ **du 4^{ème} au 90^{ème} jour** : indemnités CPAM (environ 50% de la rémunération) Ces indemnités sont versées par quinzaine, avec un délai de traitement d'environ 3 semaines. Ces revenus sont à déclarer, car imposables.
- ✓ **à partir du 91^{ème} jour** : aux indemnités CPAM s'ajoute le complément par la mutuelle-prévoyance (soit environ 100% de la rémunération).

A retenir :

- ✓ Si l'arrêt de travail intervient pendant la période d'essai, celle-ci est prolongée du nombre de jours d'arrêt.
- ✓ La visite de reprise de la médecine du travail n'est plus obligatoire, mais peut être demandée par les salarié-e-s.
- ✓ S'il y a reprise du travail ou période de congés et qu'à nouveau intervient un arrêt de travail un nouveau décompte de 90 jours redémarre.



SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

CAP SUR LE CEP



« J'ose l'évolution professionnelle. » C'est le mot d'ordre de la campagne de communication sur le conseil en évolution professionnelle (CEP) lancée par le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSP) le 14 septembre. Affichage sur les bus dans une quarantaine de villes, diffusion de films de 30 secondes dans 264 cinémas, publicité dans la presse régionale et bannières web sur les sites d'information, cette campagne vise un large public. Le CEP est, avec le compte personnel de formation (CPF), l'un des nouveaux droits issus de l'accord national interprofessionnel (signé par la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, FO, le Medef et l'UPA) sur la formation professionnelle du 14 décembre 2013 et traduit dans la loi du 5 mars 2014.



Un service gratuit et personnalisé

Le dispositif permet à tous les actifs, quel que soit leur âge ou leur statut – demandeurs d'emploi, salariés, travailleurs indépendants –, de bénéficier de conseils sur leurs projets professionnels, les formations envisageables et les modalités de financement. Le service, gratuit et personnalisé, est rendu par l'un des opérateurs désigné par la loi (Pôle emploi, APEC, missions locales, Cap Emploi, Opacif et opérateurs régionaux).

Le site www.mon-cep.org oriente l'utilisateur vers le conseiller le plus pertinent en fonction de son profil : mission locale pour les moins de 26 ans, APEC pour les cadres, etc. À terme, les opérateurs accueilleront indifféremment tout type de public. Selon le Cnefop (Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), en 2015, année de sa mise en place, 732.195 personnes ont utilisé le CEP ; elles étaient 572.788 à la mi-2016.

Marie-Nadie Eltchaninoff



RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Lutter contre les idées reçues

stress
harcèlement
agression
burnout...

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, **EN PARLER POUR EN SORTIR**

COLLECTIF, HANDBOOK REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL... DE MULTIPLES INTERLOCUTEURS AU SEIN DE L'ENTREPRISE PEUVENT VOUS AIDER.

IDÉE REÇUE N°1

Un peu de stress, c'est motivant

... ATTENTION !

Il ne faut pas confondre stress et motivation. Un stress ponctuel, ce n'est pas grave. Mais quand il devient permanent, il peut engendrer des problèmes de santé.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

IDÉE REÇUE N°2

Les risques psychosociaux, ce n'est pas si grave

... SI, POURTANT !

Quand les salariés rencontrent de manière récurrente des difficultés pour faire correctement leur travail, cela peut contribuer à des problèmes de santé.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

IDÉE REÇUE N°3

Le stress, ça fait partie du métier

... OU PAS !

Même dans les métiers très exposés, froids de stress permanent n'est pas une fatalité, il est possible d'organiser le travail pour en atténuer les conséquences.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

IDÉE REÇUE N°4

Le stress, c'est dans la tête

... ÇA DÉPEND !

Le stress n'est pas forcément dû à des problèmes personnels ou à l'expression d'une fragilité. Des conditions de travail dégradées peuvent aussi être à l'origine des difficultés rencontrées.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

IDÉE REÇUE N°5

Les risques psychosociaux, ça ne concerne pas l'entreprise

... MAIS SI !

La solution est souvent à chercher au sein de l'entreprise, en réfléchissant notamment à une meilleure organisation du travail.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

IDÉE REÇUE N°6

Les risques psychosociaux, ne pas en parler évite les problèmes

... AU CONTRAIRE !

Comme pour les autres risques professionnels, il faut en parler et agir avant l'apparition de dysfonctionnements et de soucis de santé.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

IDÉE REÇUE N°7

Le stress au travail, c'est toujours la faute du chef

... FAUX !

Pour lutter efficacement contre le stress, il faut éviter de chercher un bouc émissaire. De multiples causes sont à rechercher dans l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, DÉPASSONS LES IDÉES REÇUES.

stress
harcèlement
agression
burnout...

RISQUES PSYCHOSOCIAUX, **EN PARLER POUR EN SORTIR**

COLLECTIF, HANDBOOK REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL... DE MULTIPLES INTERLOCUTEURS AU SEIN DE L'ENTREPRISE PEUVENT VOUS AIDER.

CONTACT CFDT

Pour être régulièrement informé-e, par vos représentant-e-s **CFDT**, n'attendez plus avec impatience nos communications, demandez à recevoir une information actualisée par courriel. Envoyez un message à cfdtgi@yahoo.fr avec une adresse privée autre que xxxxx@gfi.fr.

Site de la CFDT gfi

<http://cfdtgi.jimdo.com/>

Vos représentant-e-s CFDT

UES Gfi Informatique Catherine LINTIGNAT cfdtgi@yahoo.fr 06 45 81 26 02

GFI INFORMATIQUE

Est	Fabrice DEMORI	f.demori@hotmail.fr	
Ile de France	Ibrahima BADIANE	cfdt.ibrahima@gmail.com	
	Consuelo FELIU LLOMBART	gfi.cfdt@gmail.com	
	Patrick LOU	lou.cfdt@free.fr	
Méditerranée	Christophe SIMON	cfdt.med@gmail.com	07 81 75 43 01
Nord	Christian TANGHE	cfdtnord@free.fr	
Ouest	Gaétan RYCKEBOER	ouest.cfdtgi@gmail.com	
Rhône Alpes	Contact CFDT	cfdtra@yahoo.fr	
Sud-Ouest	Didier POUSSON	cfdt.gfi.sudouest@gmail.com	

GFI INFORMATIQUE PRODUCTION

Lyon	Stéphane GLAÇON	cfdt.gfi.ip@gmail.com	06 43 04 34 68
Lille	Philippe BUGES	ds2.cfdt.gfi.ip@gmail.com	

GFI PROGICIELS

Reims	Luc FOURNIER	cfdtprogiciels@yahoo.fr	
-------	--------------	--	--

Hors UES

GFI CHRONO TIME	Tomas RODRIGUEZ	cfdt.gct@gmail.com	
------------------------	-----------------	--	--

COGNITIS	Sébastien LACREU	cfdt.cognitis@gmail.com	
-----------------	------------------	--	--

GFI INFOGEN SYSTEM	Contact CFDT	cfdt.infogen@gmail.com	
---------------------------	--------------	--	--

GFI INFORMATIQUE TELECOM	Marie-Claire VIGUIER	cfdtgiit@free.fr	
---------------------------------	----------------------	--	--

Business Document	Dominique BERNARDINI	cfdt.bdoc@gmail.com	06 11 78 72 93
--------------------------	----------------------	--	----------------

